



Le contrat de delta Camargue

Lettre d'information n° 3



En bref :

Perspectives de l'appel à projets pour un développement équilibré des territoires littoraux par une gestion intégrée des zones côtières



La Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires a lancé en 2004 un appel à projets pour un développement équilibré des territoires littoraux par une gestion intégrée des zones côtières. Le projet présenté par le Parc de Camargue fait partie des 25 projets retenus en juillet 2005 pour cette expérimentation d'une durée de 18 mois. Il concerne plus particulièrement le volet littoral et milieu marin du futur contrat de delta.

La méthodologie, la mise en place d'outils d'ingénierie et de communication, et l'évaluation de l'expérimentation ont été suivies et

analysées par un comité national de pilotage. Ce dernier a organisé des réunions d'échanges d'expériences et réalise actuellement le bilan final de l'opération (informations sur www.territoires-littoraux.com).

Dans la continuité de ce travail, un programme de recherche va être engagé sur 3 ans par Ifremer, le Cepralmar et Rivages de France. Dénommé « Intégration des connaissances et des pratiques pour une mise en œuvre territoriale de la GIZC » (INCO-GIZC), il doit notamment permettre de créer un réseau de scientifiques et d'opérateurs dans ce domaine ainsi que des outils de partage des connaissances. Le Parc de Camargue devrait être partenaire de l'opération.

En ligne sur le site du Parc de Camargue (www.parc-camargue.fr) :

- Etude globale sur la telline
- Inventaire de la macrofaune benthique du golfe de Beauduc
- Efficacité et impact des ouvrages en enrochement sur les plages microtidales : le cas du Languedoc et du delta du Rhône
- La commission exécutive de l'eau (CEDE) : plan d'actions 2007-2012
- Rapport de stage : la CEDE, une gestion opérationnelle et concertée de l'eau dans le delta du Rhône

Une équipe d'animation à votre service au Parc naturel régional de Camargue : Stéphane Marche, Delphine Marobin, Françoise Martinez tél. 04 90 97 10 40

La Commission exécutive de l'Eau se modernise

Lors du forum du 28 septembre 2007, la Commission exécutive de l'eau a présenté le résultat de plus d'un an de réflexion et de concertation autour de son évolution et de la constitution d'un programme d'actions.

Le plan d'action 2007-2012 est organisé en 34 objectifs et 50 actions. Les objectifs et actions répondent à trois grands enjeux : la conservation du patrimoine naturel, le maintien des activités humaines et la protection des biens et des personnes. Il sera décliné annuellement de façon très concrète.

En parallèle à ce travail, le Parc a accueilli un stagiaire pendant 6 mois afin d'aider la Commission dans son travail de définition d'orientation de gestion et d'utilisation des travaux de recherche appliquées sur la gestion hydrosaline et halieutique de l'île de Camargue. Ces documents sont téléchargeables sur le site internet du Parc.



Contact : Parc naturel régional de Camargue au 04.90.97.10.40
Bulletin d'information du Parc naturel régional de Camargue n° 54 - janvier 2008
Directeur de la publication : Hervé Schiavetti, Président • Responsable de la rédaction : Didier Olivry, Directeur
Crédits photographiques : D. Marobin-Louche, F. Martinez, service maritime 13, Créocéan, Alain Lagrave
Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles • tél. 04 90 97 10 40 • fax 04 90 97 12 07
Site internet : www.parc-camargue.fr - Email : info@parc-camargue.fr

supplément mensuel de "la Lettre d'information du Parc de Camargue", ISSN : 1244-7919 • Presse du Soleil, Avignon



Une gestion préventive et partagée de l'espace littoral et marin

Le territoire du contrat de delta Camargue est l'un des derniers espaces non urbanisés du littoral méditerranéen français. Les différentes structures et collectivités gestionnaires de cet espace s'organisent pour préserver et mettre en valeur ce précieux patrimoine. Pour optimiser ses actions, le Parc naturel régional de Camargue développe une nouvelle méthode de travail : la gestion intégrée des zones côtières ou GIZC.

La GIZC est un processus dynamique de gestion et d'utilisation durable des zones côtières prenant compte des caractéristiques des milieux naturels et des divers usages et activités. Cette approche stratégique fait l'objet d'une recommandation européenne (30 mai 2002).

Elle est encadrée par huit grands principes parmi lesquels :

- Une prise en compte des spécificités locales pour répondre à des besoins concrets,
- Une association de tous les acteurs locaux au processus de gestion,
- Une gestion adaptative en fonction de l'évolution des problèmes et des connaissances.



En Camargue, le Parc valorise son expérience grâce à la GIZC sur trois thèmes majeurs :

- La dynamique littorale et les risques côtiers,
- La gestion des ressources halieutiques,
- La maîtrise de la fréquentation côtière.

Ces trois thèmes sont abordés dans le cadre du contrat de delta Camargue qui intégrera, dans un proche avenir, ces points précis liés pour améliorer la qualité des milieux naturels et limiter les impacts des usages qui s'y pratiquent.



Hervé Schiavetti
Président du Parc naturel régional de Camargue
Président du Comité de delta
Maire d'Arles



Alain Dervieux
Président de la Commission Gestion de l'eau
du Parc naturel régional de Camargue

& & & graphistes associés



La Gestion intégrée des zones côtières, c'est...

Un territoire

La zone littorale et marine du Contrat de delta représente 60 kilomètres de côte sableuse et 33000 hectares de mer (limitée par les trois milles marins).

Une dynamique littorale

Un littoral instable

Par son caractère deltaïque, la Camargue est un territoire dynamique induisant une très forte activité naturelle de sa côte sableuse. Cette situation entraîne une grande fragilité du littoral face aux phénomènes d'érosion et de submersion marine qui prennent de plus en plus d'ampleur avec l'élévation du niveau marin et surtout l'augmentation de la fréquence et de l'amplitude des tempêtes.

Le constat actuel est :

- Une érosion très marquée avec un recul du rivage, pouvant atteindre 15 mètres par an, pour près de 80 % de ce littoral,
- Une régression des cordons dunaires à cause des tempêtes, des submersions marines et du piétinement et du déficit de sédiments d'origine continentale,
- Une accentuation des submersions marines par l'érosion des plages et dunes,
- Une élévation générale du niveau marin (1,5 mm/an),
- Un enfoncement du delta (environ 1 mm/an),
- Un tiers des terres du delta sous le niveau moyen de la mer et soumis au risque de submersion marine.

Vers une vision commune de l'aménagement



Depuis 25 ans, les aménagements lourds ont été considérés comme la seule réponse au recul des côtes. Ils ont montré leur limite et aggravé le phénomène sur les secteurs non aménagés. La gestion du littoral exige une vision d'ensemble qui, pour l'instant, reste trop locale et ponctuelle.

Le Parc a coordonné une réflexion sur les enjeux de protection du littoral sableux, afin de réserver les protections lourdes aux zones à forts enjeux humains. Des grandes orientations ont été définies pour l'aménagement du littoral en fonction des 4 modes de gestion : modification du transit sédimentaire, restauration du fonctionnement naturel, repli stratégique ou gestion non active.

Parallèlement, une stratégie interdépartementale (Gard et Bouches-du-Rhône), basée sur le fonctionnement sédimentaire, est en cours de définition.



Questions à François Sabatier, docteur en géographie au CEREGE (Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement)

- La Camargue va-t-elle disparaître sous l'assaut de la mer ?

- Non, la Camargue ne va pas disparaître en 2100. On connaît aujourd'hui les zones en recul et celles qui avancent. Ces secteurs vont perdurer mais il est probable que l'érosion soit plus forte à cause d'une augmentation de la force des tempêtes, de la diminution des apports sableux, des erreurs d'équipements des côtes et de la montée de la mer. Ce dernier point n'est pas en fait celui qui joue le plus sur les problèmes d'érosion car c'est la houle qui érode le plus...aussi se protéger des vagues est aujourd'hui techniquement très difficile.

- Peut-on techniquement tout protéger ? Et quelles sont les préconisations des experts en matière d'aménagement du littoral ?

- D'un point de vue strictement technique, on peut effectivement "bétonner" le littoral mais cela se ferait au détriment des plages qui finiraient par disparaître, coincées entre la mer et les digues. Aussi, bien souvent des enrochements sont positionnés mais des erreurs de calibrage se sont produites dans le passé...et aujourd'hui le rivage recule encore. Peut-être faudra-t-il envisager de tester du rechargement artificiel en sable sur certains sites.

Une gestion des ressources halieutiques

La connaissance du stock halieutique ainsi que des activités de pêche reste encore incomplète. Le rôle de nurserie du golfe de Beauduc n'a été que très récemment mis en évidence.

Des menaces

Les impacts de l'exploitation des ressources se font déjà ressentir sur le milieu marin :

- Augmentation de la destruction des fonds marins pour cause de non respect de la réglementation interdisant aux chalutiers d'exploiter la zone,
- Fragilisation du gisement de tellines due au nombre important de pêcheurs et aux pratiques illégales,
- Artificialisation et réduction des échanges hydrauliques et hydrobiologiques entre le delta et la mer.

Des initiatives pour une pêche durable

Une étude globale sur la telline, pilotée par le Parc, a permis d'établir un état initial du gisement et de proposer des mesures, concernant principalement la préservation de celui-ci, la valorisation du produit de la pêche et le suivi du stock. Elle doit aider les gestionnaires et utilisateurs à exploiter la ressource de façon durable.

Par ailleurs, les pêcheurs petits métiers sont à l'initiative d'un projet de « réserve marine » dans le golfe du Beauduc. L'objectif principal est de préserver le rôle de nurserie de cette zone et de reconstituer les stocks des espèces les plus exploitées.

Une maîtrise de la fréquentation côtière

Des problèmes liés à la fréquentation

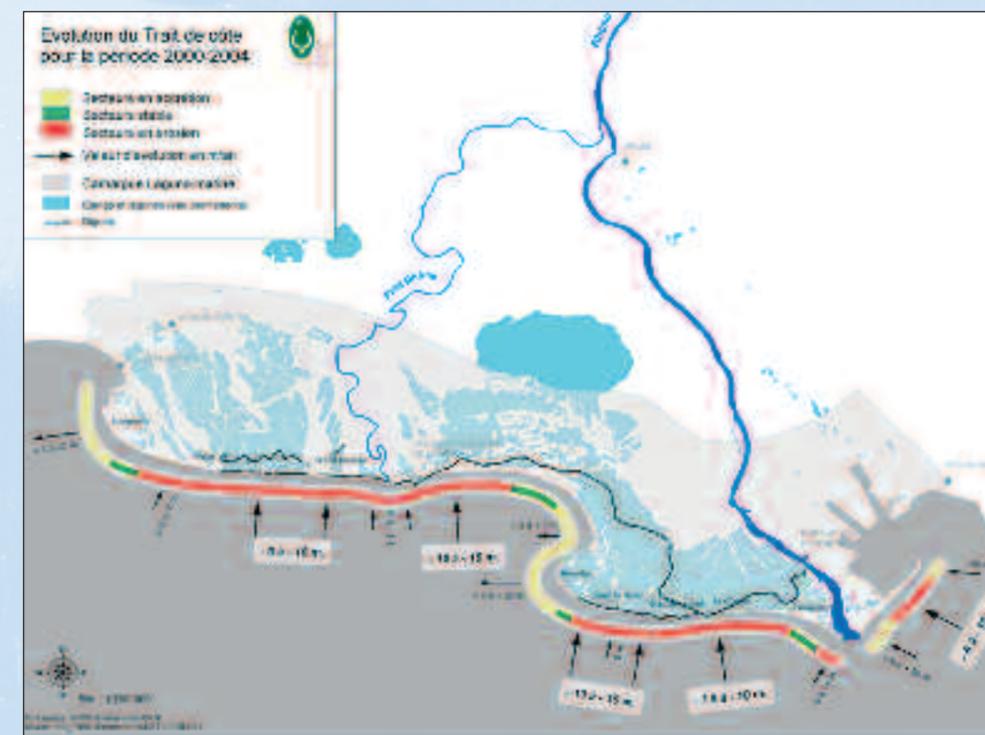
La fréquentation du littoral est désorganisée et le développement de pratiques illégales (camping sauvage, cabanons en dur sur le domaine public maritime, circulation dense de véhicules motorisés dont des tous terrains toujours plus nombreux) entraîne des conflits d'usages et la détérioration des dunes.

D'autres activités comme le tourisme balnéaire et l'activité équestre exercent une forte pression sur le littoral.

D'autres activités comme le tourisme balnéaire et l'activité équestre exercent une forte pression sur le littoral.

Vers une rationalisation des usages et de la fréquentation
La maîtrise de la fréquentation doit intégrer la dimension économique avec une volonté de maintenir une activité touristique sur les plages. Piémanson sera site pilote pour la gestion de l'accueil des usagers. Le Parc de Camargue a en charge la médiation entre tous les usagers pour satisfaire au mieux les intérêts de chacun.

Une étude opérationnelle a été lancée afin d'élaborer un avant-projet d'aménagement d'une aire naturelle de stationnement en arrière de la plage de Piémanson, sur le secteur de la baisse de Quenin. Les objectifs sont d'organiser l'accueil du public sur la plage tout en préservant les milieux naturels.



Questions à Jean-Denis Hiely, Président du Syndicat des telliniers de Salin-de-Giraud et pêcheur professionnel

cheur professionnel

- Quelles sont vos observations concernant le gisement de tellines ?

- On est passé de 86 autorisations de pêche à la telline en 1995 à 130 en 2002. Le gisement de tellines a supporté les conséquences de la surexploitation et aujourd'hui encore on observe une baisse du nombre de tellines.

- Que préconisez-vous pour préserver le gisement et votre métier ?

- La diminution du nombre de licences de pêche a été un bon début mais il faudrait retomber à 85 licences et cette solution n'est pas suffisante. Il faudrait également augmenter les contrôles sur la pêche de la telline en sous-taille (< 2,5 cm), sur l'utilisation des échasses prohibées et le braconnage.

